

CONSEIL D'ECOLE DU 6 NOVEMBRE 2020

Equipe enseignante : Mr Héricher, Mmes Pernet, Jauliac, Jolivet, Billard, Casset, Valois, Pey, Voillot, Plaçais, Millet, Montana, Berthot (assistante d'éducation)

Excusées : Mmes Caillat, Guers, Bernès, Lepreux

IEN : Mme Chéry (Inspectrice de l'Education Nationale)

DDEN : Mr Fantin (Délégué Départemental de l'Education Nationale),

Municipalité : M. Dyen, maire ; Mme Diot-Pinorini, maire-adjointe aux affaires scolaires ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mr Lamarche, Mmes Martin, Boutet, Julliard, Borel-Garin, Berthet, Pupa, Haquet, André

Excusées : Mme Boisnard

Secrétaires : Mmes Casset, Plaçais

Présidente : Mme Pernet

1 / Installation du nouveau conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école : l'ensemble de l'équipe enseignante (y compris les membres du RASED et remplaçants), l'inspectrice de l'éducation nationale, le DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale), le maire et ses adjoints, les représentants des parents délégués élus lors des élections du 9 octobre dernier.
- Rappel réglementaire :
 - Fonctionnement du conseil d'école :
 - Il est présidé par la directrice
 - Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois qui suit les élections.
 - L'ordre du jour est adressé au moins 8 jours avant les réunions
 - Après le conseil, le PV est affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves et transmis aux personnes présentes.
 - Rôle du conseil d'école :
 - Il établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.
 - Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :
 - les actions pédagogiques et éducatives,
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école,
 - les conditions d'intégration des enfants handicapés,
 - les activités périscolaires,
 - la restauration scolaire,
 - l'hygiène scolaire,
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
 - Rôle des parents délégués :
 - Ils jouent un rôle de relais et de médiateur entre les parents et l'école.
 - Ils donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'école, l'utilisation des locaux, la réalisation de travaux ou l'organisation du temps périscolaire. Dans ce cadre, ils peuvent être amenés à rencontrer les représentants de la commune
 - Ils sont présents au conseil d'école

2/ Compte-rendu des élections de parents d'élèves

- Nombre d'inscrits : 432
- Nombre de votants : 241
- Soit un taux de participation de 55, 79%, similaire aux années précédentes.
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 22
- Nombre de suffrages exprimés : 219
- Résultats du vote : 5 sièges pour l'ALPI, 3 sièges pour J'aime mon école, 2 sièges pour la FCPE

Remarques /Questions parents délégués :

- Demande d'avoir la liste de mails des parents d'élèves de l'école pour diffuser les infos. → la liste des parents d'élèves acceptant de donner leur mails aux associations de parents sera remise dès que possible.

- Point à faire remonter : le matériel de vote n'a pas été distribué dans les temps dans certaines classes. → un enseignant présente ses excuses pour avoir omis de distribuer le matériel de vote le vendredi (distribué le lundi suivant).

3/ Effectifs et répartition

- Nombre total d'élèves : 267
- Nombres de classes : 10 + dispositif ULIS

CP A	CP B	CE1/CE2 A	CE1/CE2 B	CE1 / CE 2 C	CE1/CE2 D
Mme Guers	Mme Jauliac	Mmes Bernès et Pernet	Mmes Casset et Pernet	Mme Jolivet	Mmes Billard et Voillot
24 élèves	24 élèves	26 élèves	27 élèves	26 élèves	27 élèves

CM1 / CM 2 A	CM1 / CM 2 B	CM1 / CM 2 C	CM1 / CM 2 D	ULIS
Mmes Caillat et Pernet	Mr Héricher	Mme Valois	Mmes Pey et Barthe	Mmes Plaçais et Kirschwing
26 élèves	27 élèves	26 élèves	27 élèves	7 élèves + 3 enfants du CEM

- Choix de cette répartition :
 - Effectif réduit et niveau simple pour les CP, pour favoriser l'entrée dans la lecture
 - Choix du double niveau pour tous les autres : séparation des enfants qui ont des difficultés de comportement, travail en équipe pour les enseignants.

Remarques /Questions parents délégués :

- D'autres élèves peuvent arriver en cours d'année avec les nouvelles constructions ? → Réponse de la mairie : aucune visibilité pour le moment. Rappel : Ecole construite pour pouvoir accueillir 12 classes à la base.

- Satisfaction sur le nombre d'élèves actuel par classe (en-dessous-de 30)

4/ Aide aux enfants en difficulté

- Présentation du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté):

Mme Millet-Berclaz, maîtresse E, prend en charge les enfants en difficulté sur le temps scolaire. Elle intervient, sur demande des enseignants en maternelle et en élémentaire sur le secteur suivant : St Alban, Thoiry et St Jean D'Arvey.

Retour sur la situation actuelle délicate pour la maitresse du RASED qui est amenée à prendre les élèves des classes non remplacées l'empêchant ainsi de travailler avec les élèves en difficulté dont elle a la charge habituellement.

L'IEEN confirme que le fonctionnement est bouleversé par la situation sanitaire : beaucoup de modifications au niveau du remplacement.

L'objectif est de faire le maximum afin d'accueillir tous les enfants et d'éviter les fermetures. Elle est obligée d'établir des priorités dans les remplacements afin de garantir la sécurité de tous les élèves.

Mme Lepreux, psychologue scolaire travaille avec certains enfants (après accord obligatoire des parents pour des rencontres individuelles)

Rappel des différences entre APC et RASED : l'enseignant de la classe prend en charge dans un premier temps les élèves en APC, petits groupes en classe... pour répondre aux difficultés des élèves. Si les difficultés sont persistantes, il fait appel au RASED.

Remarques /Questions parents délégués : Rappel de l'importance du travail du RASED dont il est nécessaire de rappeler son rôle au conseil d'école, les parents n'étant pas forcément au courant.

- Présentation du dispositif ULIS TFM (Unité locale d'inclusion scolaire, Troubles des fonctions motrices) : Mme Plaçais, coordonnatrice. Dispositif avec des élèves en situation de handicap qui sont inclus dans une classe de référence (= classe d'âge) et qui viennent dans le dispositif ULIS pour recevoir un enseignement adapté à leurs besoins. 7 élèves en ULIS + 3 élèves en scolarité partagée (CEM)
- APC (Aide Personnalisée Complémentaire) : 1h le soir après la classe, avec accord parental.
- AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) : 6 AESH dont une AESH Collective sur l'ULIS.
- ESS (Equipe de Suivi de Scolarité) prévue une fois par an pour les enfants ayant une notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou plus si besoin, sur décision de l'enseignant référent ; réunion avec parents et AESH prévue avant les vacances d'automne.

Questions DDEN : Quel bilan de l'impact du confinement sur les enfants ? → réponse de l'équipe enseignante : mise en route difficile en septembre. La rupture d'école a été difficile pour beaucoup. Quelques enfants ont décroché : ils sont pris en charge en priorité par le RASED.

- Port du masque : pas toujours facile à gérer pour les enfants mais obligatoire. Pour rappel, le port du masque inclusif est réservé aux enfants ayant des besoins spécifiques repérés par le service de l'Ecole inclusive : aucun enfant n'est concerné à l'école René Cassin.

5/ Point sur la reprise et le contexte actuel

- La majorité des élèves était présente à la rentrée même si quelques parents étaient réticents à remettre leurs enfants à l'école. Tous les enfants sont présents depuis le 14 septembre.
- Aucun cas positif au coronavirus n'a été porté à notre connaissance avant les vacances.
- Rentrée du 2 novembre :
 - La situation sanitaire évolue, il commence à y avoir des cas contact.
 - Nouveau protocole : 8 lavages de mains par jour (arrivée départ école, avant après récré) mais également régulation des entrées/sorties des classes et des récréations afin de limiter le brassage.

L'IEEN remercie les parents, mairie, enseignants qui ont fait face à cette situation de rentrée exceptionnelle.

Remarques /Questions des parents délégués

- Demande d'avoir la liste de classe à la rentrée scolaire de septembre → il est interdit de diffuser les listes avec nom de famille
- Recommander le port du masque aux parents qui attendent devant l'école (rajout d'un affichage) → la mairie rappelle que le masque est obligatoire dans toute la Savoie
- Demande de réduire le temps de 5 min entre chaque entrée des classes → réponse enseignante : cet intervalle de 10 minutes paraît nécessaire à l'intérieur des locaux pour permettre le passage aux différents lavabos pour se laver les mains sans que les classes se croisent
- Classe à double niveau : bilan positif côté enseignant

6/ Projets

Projets ayant eu lieu :

- CE1/CE2 : cycle piscine en septembre. Remerciements aux parents accompagnateurs + remerciements aux parents d'élèves d'avoir fourni rapidement matériel de piscine + assurances
- CM1/CM2 : Civibus : a eu lieu en octobre. Ce projet permet de travailler le civisme et de comprendre le réseau de bus (en vue de l'entrée en 6^{ème})

Projet annulé :

- CP : cycle patin annulé (devait avoir lieu au mois de novembre)

Projets à venir :

- CP : cycle piscine au mois d'avril + sortie montagne au printemps
- CE1/CE2 : sorties raquette + projet nature avec la FNE (France Nature Environnement)
- CP, CM1/CM2: Ecole et cinéma : 1^{ère} séance annulée en raison du contexte sanitaire
- CM : chemin de la mémoire + porter secours avec l'infirmière scolaire + Sécurité routière + cycle rugby et cycle ski de fond

En date du conseil d'école, toutes les sorties étaient interdites (vigipirate). Un certain nombre d'activités étaient suspendues la semaine de rentrée du 2 novembre.

Remarques /Questions des parents délégués :

Demande de faire une classe de découverte une fois dans la scolarité des élèves → demande entendue par l'équipe enseignante qui rappelle que l'organisation d'une classe de découverte répond à un projet pédagogique et reste un choix de l'enseignant. L'IEN ajoute que l'école René Cassin est une école dynamique menant de nombreux projets variés au bénéfice des élèves et répondant aux apprentissages, et rappelle que les activités doivent être en lien avec le projet d'école et les programmes de l'Education Nationale.

Demande si besoin de financement par rapport aux projets → Pour l'instant, tous les projets sont financés, à voir à l'avenir.

7/ PPMS

- PPMS remis à jour à la rentrée.
- Exercice intrusion - confinement ce vendredi 6 novembre : alarme différente de la sonnerie traditionnelle, tout le monde devait se cacher sous les tables et faire silence. Exercice préparé en amont dans les classes. Certaines classes étaient absentes (cause 3 classes non remplacées), mais ce genre d'exercice sera refait dans l'année.
- Exercice d'évacuation incendie le 9 octobre : bien déroulé sans panique. Plusieurs exercices seront faits dans l'année.

L'équipe enseignante remercie les services techniques présents à chaque exercice.

8/ Règlement intérieur

- Le règlement est le même que l'année passée et est adopté à l'unanimité.
- Nouveaux horaires temporaires liés au COVID et à l'évolution du protocole sanitaire :

	8h20 – 11h35 13h35 – 16h20	8h30 – 11h45 13h45 – 16h30	8h40 – 11h55 13h55 – 16h40
Entrée portail monument aux morts		CE 1 – CE 2 D / ULIS	CM 1 – CM 2 A
Entrée portail cour petits	CP B	CE 1 – CE 2 A	CM 1 – CM 2 D
Entrée porte principale droite	CP A	CE 1 – CE 2 B	CM 1 – CM 2 C
Entrée porte principale gauche		CE 1 – CE 2 C	CM 1 – CM 2 B

Remarques /Questions des parents délégués :

- Demande autour de l'amende de 50 euros (sur temps périscolaire) jugée excessive par certains parents. → réponse de la mairie : amende dissuasive car trop de parents ne respectent pas le règlement (manquement dans le dossier, retards excessifs...) Quand c'est exceptionnel : pas de pénalité. Les 50 euros sont versés à la mairie.
- demande de remettre une affiche pour rappeler aux enfants et aux parents de descendre du vélo/trottinette sur le parvis de l'école → un panneau sera affiché au plus vite devant l'école pour le rappeler.

9/ Récréations

- Rentrée de septembre : un seul temps de récréation : une dans la cour des petits et une autre dans la cour des grands
- fin septembre : décision de l'équipe enseignante de décaler les récrés afin d'avoir moins d'enfants dans la cour et simplifier la surveillance : 2 temps de récréation.
- rentrée de novembre : chaque classe a une zone pour la récréation qui comprend un bout de préau : 3 temps de récréation différents : un temps de récréation pour les CP, un temps pour les CE1/CE2 + ULIS, un temps pour les CM1/CM2

Questions des parents délégués : questionnement par rapport aux problèmes à la récréation → les enseignants règlent les problèmes lors de la récréation. Rappel : les enseignants sont disponibles pour échanger avec les parents et enfants si problème (Ne pas hésiter à prendre contact avec eux via le cahier rouge), le rôle des parents délégués est d'accompagner les parents vers l'équipe enseignante.

10/ Budget mairie

- Budget année 2019-2020 : 50 euros par enfant pour fournitures scolaires, 70 euros pour les activités, 400€ de crédit pour bibliothèque et 200€ pour conseil des enfants.

- Demande quasi identique cette année : 50 euros par enfant pour fournitures scolaires, 70 euros pour les activités, 500€ de crédit pour bibliothèque et 200€ pour conseil des enfants.

- Demande de nouveaux mobiliers pour les classes avec tables doubles.

- Demande de renouvellement des ordinateurs de certaines classes

- Merci à la mairie pour les vidéoprojecteurs mais en attente de réception de 2 vidéoprojecteurs (pour l'année scolaire 2019-2020) + attente pour cette année scolaire pour 2 autres classes (ce qui est regrettable pour les enseignants devant en être doté)

Le budget n'a pas encore été voté en conseil municipal. Vraisemblablement, le budget devrait être similaire cette année. Les vidéoprojecteurs budgétés en 2020 seront finalement financés sur le budget 2021. Les enseignants déplorent ce report car l'équipement des classes en vidéoprojecteurs de nos jours est un véritable outil d'aide pour les apprentissages. Des ordinateurs sont budgétés sur 2021.

Les délégués des parents d'élève encouragent le renouvellement du parc informatique et l'équipement en vidéoprojecteurs, bénéfiques pour les enfants.

- Où en est le dossier panne de courant (décembre 2019) ? → Réponse mairie : le rapport d'expertise est en cours et les crédits devraient être débloqués sous peu pour permettre les réparations liées à cet incident (ordinateurs...)

11/ Coopérative scolaire

L'IEJ prend la parole pour expliquer que le bilan de la coopérative scolaire, rattachée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) ne pourra pas être fait ce soir, contrairement aux autres années, car un contrôle de la coopérative scolaire a été demandé et est en cours. Elle explique qu'elle n'a pas tous les éléments à transmettre au conseil d'école donc le point est reporté au prochain conseil d'école.

Réorganisation de la coopérative pour cette année afin d'installer un fonctionnement coopératif : gestion collective entre OCCE et école.

Deux nouvelles mandataires (Mmes Casset et Billard) ont été nommées et ont eu une formation auprès de l'OCCE portant sur la gestion, la comptabilité, et la réglementation. Un budget prévisionnel a été fait.

Un conseil de coopérative scolaire sera mis en place.

Pas de participation financière demandée cette année aux familles car tout n'a pas été dépensé l'année passée en raison du COVID.

Remarques / Questions des parents délégués :

- demande faite des parents représentants de pouvoir participer au conseil de coopérative scolaire. → l'équipe enseignante répond que cela sera envisagé plus tard.

- pourquoi un contrôle de la coopérative cette année → l'IEJ rappelle que son rôle est de veiller au bon fonctionnement de la gestion des finances des écoles et qu'elle peut demander un point sur le fonctionnement de la coopérative.

- l'Alpi informe qu'elle peut aider aux projets de classes prévus cette année à hauteur de 6€/enfant. Les enseignants remercient l'association et feront le point des besoins selon les projets possibles et maintenus cette année.

Nota Bene pour le prochain conseil d'école :

Madame Pernet rappelle que la dérogation pour la semaine de 4 jours arrive à son terme (3 ans) et qu'il faudra renouveler ou non la demande. Il faudra se pencher sur la question des rythmes scolaires au prochain conseil d'école.

L'IEJ rappelle à cette occasion que le fonctionnement à 4 jours relève d'une dérogation, la norme étant 4 jours et demi. Le conseil d'école émet un avis et le conseil municipal vote

12 / Questions des parents

Alpi :

- demande d'optimisation décalage horaire entrée et sortie école : voir ci-dessus

- demande de mise en place d'un comité pour l'aménagement de la cour et des arbres : sujet en cours avec la mairie. Les enseignants s'associeront à la réflexion de l'aménagement de la cour d'école. Faire réfléchir les enfants à l'aménagement de la cour (en conseil d'enfants, rencontrer des élus...). Des réunions seront prévues et les plans fournis par la mairie.

- Renouvellement des ordinateurs : voir ci-dessus

- Est-ce que la mairie accepterait un point de collecte dans l'école pour Terracycle ? : Terracycle est une association de collecte des déchets bien spécifique (stylos, matériel scolaire ...) pour récolter des fonds. La mairie accepte de mettre en place un point de collecte si c'est possible. Les enseignants rappellent qu'à l'école, il y a déjà des points de collecte (bouchons, piles, cartouches d'imprimantes...)

L'Alpi va transmettre une information plus précise de l'opération

- Dans l'hypothèse où la condition sanitaire le permet, est-ce que l'école serait d'accord pour que l'ALPI (avec probablement les autres associations de l'école) organise un moment festif dans l'enceinte de l'école sans demander une implication quelconque des enseignant.es ? Et la mairie ? : oui en dehors des horaires scolaires.

- Difficultés éventuelles de communication avec les masques et alternatives : les masques grand public sont obligatoires pour tous en école primaire.

FCPE :

- remerciements à toute l'équipe enseignante pour la fin d'année dernière et ce début d'année très compliqué et particulièrement pour Mme Pernet qui a repris l'intérim de direction (l'Alpi se joint aux remerciements).

- Demande d'une information complète concernant les sommes perçues et dépensées pour la classe de découverte annulée l'année dernière : voir ci-dessus (lien avec l'OCCE, la réponse devrait être apportée lors du prochain conseil d'école)

- Retour sur le sondage périscolaire fait en fin d'année dernière : 65 réponses : réponses très variées mais assez représentatives sur les services du périscolaire.

La FCPE propose des pistes pour améliorer les services périscolaires :

- avoir plus de pause sur le temps de midi pour être moins pressé par le temps
- avoir une vigilance lors du recrutement des agents
- proposer des formations en communication bienveillante afin de rester dans une non-violence verbale.

Est-ce que le personnel est en assez grand nombre : la mairie essaye de faire au mieux et rappelle que ce sont des emplois précaires difficiles à pourvoir (emploi du temps découpé, peu de demande pour ce poste...) et rappelle que le personnel périscolaire bénéficie de formation régulière.

La tarification de la cantine est élevée : la mairie rappelle que le tarif comprend le prix repas et le salaire du personnel (coût réel estimé : environ 11 € par enfant) et que le tarif est dégressif en fonction du quotient familial.

- Proposition d'afficher un trombinoscope des enseignants/aesh/service périscolaire... afin que les parents connaissent les adultes de l'école : à rediscuter lors d'un prochain conseil des maitres

- Problèmes de discordance des horaires de sorties primaire/maternelle : compliqué pour les parents ayant des élèves en primaire et en maternelle-Un décalage de 5 minutes entre les 2 écoles serait à réfléchir pour l'année scolaire prochaine. Les enseignants rappellent qu'ils attendent quelques minutes avant d'envoyer un enfant en garderie.

- demande de limitation du brassage sur le temps périscolaire (au restaurant scolaire et dans la cour où il n'y a pas de zonage) : la mairie explique qu'elle respecte le protocole sanitaire et fait du mieux possible mais, que, malgré deux services, il n'y a pas la place suffisante pour respecter la distanciation. Il n'y a pas de mesures spécifiques mises en place car ce n'est pas réalisable. La FCPE reprendra contact avec la mairie pour en rediscuter.

- Absence des enseignants : l'école étant obligatoire, tous les enfants sont accueillis et peuvent être répartis dans les classes en cas d'absence d'un enseignant, le protocole dit pourtant de limiter le brassage.

L'IEN rappelle que l'entrée et les sorties sont échelonnées et les récrés décalées : on essaie de limiter au maximum les brassages. On garde la traçabilité des enfants afin de prévenir tout le monde : procédure très précise. Jusqu'à maintenant la contamination vient très rarement du milieu scolaire, les enfants sont en sécurité à l'école.

- demande de communication des listes d'élèves par classe à la rentrée : voir ci-dessus.

J'aime mon école

- remerciements à la mairie et service périscolaire, également à Mme Bernès pour son implication lors du 1^{er} confinement et sa disponibilité.

- Tarif cantine / garderie :

- proposition de 2 tarifs de garderie(16h30-17h30 et 17h30-18h30).
- tarif cantine : écart important entre les familles
Cela sera vu avec la mairie.
- plusieurs fournisseurs pour les services périscolaires, ne serait-il pas plus judicieux d'en prendre qu'un seul pour diminuer les coûts? Réponse de la mairie : en raison d'un manque de moyens, le Fontanil ne peut pas livrer les repas de maternelle et d'élémentaire.
- Utilité des menus végétariens (ne serait-ce pas mieux de consommer local ?) : la mairie rappelle l'obligation légale de fournir un repas végétarien au moins une fois par semaine
- aide aux devoirs absente depuis septembre : la mairie rappelle que l'aide aux devoirs était faite avant les vacances mais est momentanément suspendue en raison des contraintes sanitaires

- remplacement et absence des enseignants : problème avec un remplaçant. La situation est prise en compte par l'inspection.

- demande d'affichage des absences des enseignants : cela est fait au plus vite quand on a les informations. L'IEN signale la réactivité de l'équipe pédagogique et rappelle que la continuité pédagogique sur la classe de mme Bernès a été maintenue avec la présence de Madame Montana. Elle remercie vivement mme Pernet pour avoir repris au pied levé la direction.

- rentrée du 2 novembre :

- y aura-t-il des réunions parents enseignants ? L'équipe enseignante rappelle qu'elle a toujours été présente pour les rendez-vous. En cette période, les rendez-vous par téléphone ou en visio seront privilégiés.
- école à la maison : l'IEN rappelle que l'école étant obligatoire et les enfants étant accueillis à l'école, il n'y a pas de continuité pédagogique pour ceux restés à la maison par choix. La continuité pédagogique sera mise en place uniquement pour les cas contact et cas positif.

L'IEN remercie l'ensemble de la communauté éducative pour leur investissement au sein de l'école René Cassin. Elle rappelle que tout le monde fait de son mieux : équipe pédagogique, Mme Pernet, mairie et parents.

Mme Pernet clôture la séance en remerciant vivement toutes les personnes présentes à 20h50.

Les secrétaires : Mmes Casset et Plaçais

La présidente : Mme Pernet